



PREFET DE L'HERAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la demande formulée par la société **SURFATECH** dont le siège social est situé 155 avenue des Bigos-ZI du Salaison-34740 **VENDARGUES**, en vue d'être autorisé à exploiter une installation de traitement de surfaces située à la même adresse ; relevant de la rubrique n° **2565-2-a** (revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique, à l'exclusion du nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces visés par la rubrique 2564 et du nettoyage-dégraissage visé par la rubrique 2563 ; procédés utilisant des liquides (sans mise en œuvre de cadmium ni de cyanures, et à l'exclusion de la vibro-abrasion), le volume des cuves de traitement étant supérieur à 1 500 l.) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 33 jours, **du lundi 16 octobre 2017 au vendredi 17 novembre 2017 inclus, Monsieur Patrick GENESTE, ingénieur chimiste, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur** par la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est **Madame Valérie GUADAGNO BECUS, responsable QSE, tél : 04 67 72 81 34,**

Les communes comprises dans le périmètre d'affichage de 1 km autour de l'installation sont: **SAINTE AUNES** et **LE CRES**. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête (qui comprend l'étude d'impact réglementaire et l'avis de l'Autorité Environnementale) ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de **VENDARGUES**, Place de la Mairie, commune d'implantation de l'installation et siège de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner, si elles le souhaitent, leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser voie postale à : **M. le commissaire enquêteur, Enquête Publique SURFATECH, Mairie, Place de la Mairie 34740 VENDARGUES**. Le public pourra également transmettre ses observations par voie électronique, du lundi 16 octobre 2017 à 8h au vendredi 17 novembre 2017 à 17h, à l'adresse suivante : enquetepublique.surfa@laposte.net
Les pièces jointes aux courriels ne seront pas admises.

Ces documents seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de **VENDARGUES**, Place de la Mairie, les

- lundi 16 octobre 2017	- de 9h à 12h
- mercredi 25 octobre 2017	- de 14h à 17h
- jeudi 9 novembre 2017	- de 9h à 12h
- vendredi 17 novembre 2017	- de 14h à 17h

Les différents documents relatifs au dossier seront également consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault : www.herault.gouv.fr/publications/Consultation-du-public/ICPE.

Par ailleurs, le dossier sera accessible depuis un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public :
- dans les locaux de la préfecture, au bureau de l'environnement, sur rendez-vous au 04 67 61 68 56, du lundi au vendredi, de 9h 30 à 12h et de 14h00 à 16h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de **VENDARGUES**, commune d'implantation de l'installation, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (www.herault.gouv.fr/publications/Consultation-du-public/ICPE), pendant un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.